Centres de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
de la région Bretagne

Centre organisateur : CDG 35

Mercredi 18 octobre 2017

TROISIEME CONCOURS D'ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2017

Série de trois à cinq questions à réponse courte posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

Coefficient : 1
Durée : 2 heures

Ce sujet comprend 12 pages. Veuillez vérifier qu'il soit complet et bien imprimé.

Consignes

- Vous devez répondre aux questions sur votre copie (et non sur le sujet) en reportant le numéro de la question traitée. Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

- Les feuilles de brouillon ne sont pas prises en compte.

- Seuls sont autorisés les stylos non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les billes effaçables type « friXion »).

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe. Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne…), autres que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier, ne doit apparaître dans votre copie. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.
Les réponses attendues doivent être rédigées.

Question 1 : (6 points)

A partir du document 1, répondez aux deux questions suivantes :

1.1 La charte propose dix grands principes pour permettre à l'enfant de grandir en toute confiance.
En vous appuyant sur cette charte et vos connaissances, vous dégagerez 2 missions fondamentales que vous devrez mettre en œuvre dans vos fonctions d'ATSEM. *(2 points)*

1.2 Vous développerez pour chacune de ces 2 missions, quelles actions concrètes vous pourriez mettre en place au quotidien. *(4 points)*

Question 2 : (6 points)

En vous appuyant sur le document 2 et sur vos connaissances, vous devrez :

2.1 Préciser le rôle de l'ATSEM sur le temps scolaire. *(2 points)*

2.2 Préciser le rôle de l'ATSEM sur le temps périscolaire ? *(2 points)*

2.3 Préciser quel rôle peut jouer l'ATSEM dans la continuité éducative (transition entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires) ? *(2 points)*

Question 3 : (4 points)

Moment clé de la journée, l'arrivée du matin en classe peut être vécue négativement par l'enfant qui peut mal appréhender la séparation avec le parent.

A l'aide du document 3 et en votre qualité d'ATSEM, qu'est-ce qui peut favoriser une transition sereine pour l'enfant entre le milieu familial et l'école ?

Question 4 : (4 points)

Dans le document 4 évoquant la prise de collation en milieu scolaire est mentionnée une note du ministre de l'Education Nationale de mars 2004 qui indique notamment qu'aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.
Cependant il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, au minimum deux heures avant le déjeuner.

Au regard de ces préconisations tant pro qu'anti-collation et à la lecture globale de l'article :

4.1 Selon le document, quels sont les bienfaits et, a contrario, les méfaits de la collation du matin ?
(2 points)

4.2 Au-delà des aspects nutritifs, quels peuvent être les intérêts éducatifs de la collation du matin ?
(2 points)

Liste des documents joints :

Document 1 : La Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, Dix grands principes pour grandir en toute confiance – Etablissements d'accueil du jeune enfant - Guide ministériel à l'intention des services de protection maternelle et infantile – Avril 2017 (1 page)

Document 2 : Dossier : Des loisirs adaptés aux 3-6 ans : Développer des passerelles « Pour une vraie différenciation entre l'école et le centre de loisirs » - Propos recueillis par Olivier Masson – Loisirs Education – La revue de la JPA N°436 (1 page)

Document 3 : La Séparation en école maternelle – Extraits de l'intervention de Mme Elso Myram, Psychologue clinicienne le 17 avril 2013 (3 pages)

Document 4 : Lait et Collation à l'école – Enfance et famille, Article rédigé par Nicolas Debucquet, Directeur de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, ville de Cholet – Site : www.weka.fr (3 pages)

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accuelli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5. Je développe ma créativité *et* réveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6. Le contact réel avec la nature *est* essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Etablissements d'accueil du jeune enfant
Guide ministériel à l'intention des services de protection maternelle et infantile
Avril 2017

Dossier : Des loisirs adaptés aux 3-6 ans : Développer des passerelles

« Pour une vraie différenciation entre l'école et le centre de loisirs »

Propos recueillis par Olivier Masson

ENSEIGNANTE EN MATERNELLE, FRANÇOISE FERMON ESTIME QUE LES LIENS ENTRE L'ÉCOLE ET LE CENTRE DE LOISIRS DEVRAIENT ÊTRE INSTITUTIONNALISÉS. ET EN TANT QU ANCIENNE DIRECTRICE DE CENTRES DE VACANCES MATERNELS, ELLE PRÉCONISE LA COLO POUR LES MOINS DE SIX ANS POUR DÉVELOPPER LEUR AUTONOMIE ET LEUR GOÛT POUR L'EXPÉRIENCE.

Faut-il favoriser les liens entre le centre de loisirs et l'école? Faut-il spécialiser les lieux : l'école pour apprendre et le centre pour se socialiser ?

Je réponds ici en tant qu'enseignante dans une école qui sert également de lieu d'accueil pour le centre de loisirs maternel de la commune. Il faudrait que le temps dans le centre soit un vrai temps de vacances ou de loisirs. Or, quand les enfants restent dans les mêmes locaux, ce n'est pas toujours évident. Il y a aussi des animateurs non formés qui écoutent ce que font les enseignants et reprennent les mêmes jeux, le même matériel. Il faudrait surtout qu'il y ait une rupture dans le rythme. Oui aux liens, à condition qu'il y ait une vraie différenciation dans ce que vivent les enfants.

Le lien devrait être reconnu institutionnellement avec un temps dédié pour des rencontres entre enseignants et équipes d'animation. On pourrait parler des règles de vie, de l'utilisation des locaux et du matériel, échanger sur certains enfants. En début d'année, lorsque l'enseignant fait une réunion de parents, il faudrait que les animateurs puissent venir, que cela soit reconnu.

Les enseignants de l'école estiment qu'il est utile qu'il y ait une personne commune aux petites vacances et à l'accueil périscolaire. Et nous constatons par ailleurs que les Atsem[1] font souvent le lien entre tous les intervenants de la journée de l'enfant. Enfin, je m'insurge contre les évolutions en cours concernant l'école maternelle pour laquelle les objectifs de socialisation sont parfois perdus de vue au profit des objectifs d'enseignement. Tant que l'enfant ne se sentira pas en sécurité et en confiance avec ses pairs et les adultes qui s'occupent de lui, il ne pourra entrer réellement dans les apprentissages.

Vous avez aussi l'expérience des colonies de vacances maternelles. En quoi ces séjours sont-ils profitables aux enfants de moins de six ans?

Un séjour maternel est profitable s'il permet à l'enfant de retrouver un rythme individuel qui lui convient : levers échelonnés, temps calmes (...), rythme qu'il ne peut trouver que rarement dans l'année, contraint par les nécessités de vie professionnelle de ses parents et par l'organisation de la vie scolaire. Il permet aussi d'apporter ce qui manque souvent dans le quotidien de certains enfants : de l'espace, de la vie au grand air, le contact avec la nature, bref, un espace plus humain. Leur donner des responsabilités à leur niveau afin qu'ils se sentent reconnus comme des personnes ayant des compétences, voilà qui leur permet d'acquérir de l'autonomie. Ce sont de petites tâches du quotidien qui permettent d'avoir confiance en soi (s'habiller seul). C'est aussi participer à des tâches utiles à tous (débarrasser la table). Il faut que le lieu soit aménagé en conséquence et que l'adulte ait une attitude bienveillante et patiente pour laisser le temps à l'enfant de faire ces tâches.

Enfin ce séjour maternel ne sera profitable que si l'on préserve leur sécurité affective et pour cela l'équipe d'animateurs devra avoir une analyse très fine : il s'agit d'enfants en plein développement, très malléables, qui vivent une première séparation avec leur milieu familial. Enfants et adultes vont devoir vivre ensemble 24h/24, alors qu'ils ne se connaissent pas, à la différence d'une classe transplantée. Une formation spécifique devrait être exigée (comme un BAFA avec approfondissement Petite enfance) et des réunions avant le séjour pour soigner les relations avec les parents. Il faudrait également des effectifs pas trop importants dans des petites structures, des durées et des distances courtes.

(1) Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

LA SEPARATION EN ECOLE MATERNELLE

MME ELSO Myriam - Psychologue Clinicienne - Extraits de l'intervention du 17/04/2013

Le « choc » de l'entrée à l'école

Pourquoi la première rencontre de l'enfant avec l'école se vit-elle sur le mode d'un choc qui peut être désorganisateur ? Au moment de son entrée à l'école, l'enfant se sépare de sa mère et du milieu de vie qu'il est parvenu à s'approprier jusque-là, en intégrant un certain nombre de codes. Cette séparation secoue l'enfant dans ses tréfonds car il expérimente une perte tout en étant confronté à l'inconnu. Cette situation active ce qu'on appelle la problématique de séparation.

La séparation est un processus fondamental dans le développement affectif qui permet au bébé de se séparer de sa mère pour devenir un individu avec sa personnalité propre. Deux caractéristiques sont à retenir :

1) La distance avec l'objet d'amour s'accroît d'étape en étape : naissance, sevrage, marche, entrée à l'école…

2) Toute situation de séparation réactive les séparations antérieures selon le mode sur lequel elles se sont déroulées. (Par exemple, une séparation nécessaire comme l'entrée à l'école peut renvoyer à une séparation accidentelle ou douloureuse comme maladie ou hospitalisation).

(…)

L'école s'articule autour de l'absence de la mère

S'assumer comme séparé de sa mère, donc différent, est une expérience douloureuse sans doute mais c'est l'essence même de l'aventure humaine. L'humain est destiné à s'adapter à son environnement. Il doit parvenir à s'adapter pour survivre à l'angoisse, donc le choix de grandir ne se pose même pas.

Au moment de l'entrée à l'école maternelle, le stress de la séparation va désorganiser l'enfant. Le degré de désorganisation et la durée de cette période d'adaptation va varier selon chaque enfant.
Signe de cette désorganisation : la régression.
Temps et tolérance vont permettre à l'enfant d'élaborer les affects contradictoires liés à la séparation. Si l'école tolère cette régression et verbalise l'absence de sa mère, l'enfant sera réellement accompagné.
Permettre à l'enfant d'élaborer son angoisse et l'aider à quitter le familier pour aller vers l'étranger.
C'est l'enjeu de la culture et c'est là qu'est toute la place de l'école.

Mais à chacun son histoire !

• Tous les enfants ne vivent pas les situations à l'identique.

• Chaque enfant est attendu dans un contexte psychique maternel particulier. Ce qui se passe au moment de la naissance est très fort, et l'enfant est reconnu par sa mère sur un mode unique.

• L'histoire avec la mère est singulière pour chaque enfant, selon la culture familiale, la qualité du maternage, les évènements, mais aussi les capacités dont il dispose pour élaborer les situations.

• En effet, tous les enfants n'ont pas la même vitalité, la même impatience, la même résistance…le degré de vulnérabilité est propre à chacun et les mères ou leur substitut ne donnent pas toutes la même réponse.

• Quand il entre à l'école, l'enfant doit faire face à la séparation, pour cela, il va utiliser des comportements qu'il a déjà expérimentés et qui lui sont apparus pertinents pendant ses deux premières années d'existence.

• Ainsi à l'entrée à l'école, des réactions différentes d'un enfant à l'autre vont se manifester :

- tel enfant demeurera silencieux, inhibé, sans larme,
- tel autre va pleurer,
- tel autre s'agitera, provoquera, agressera …

(…)

Les enjeux de l'accueil

• L'entrée à l'école implique que l'enfant supporte de se séparer. Entre le moment où sa mère part et où elle revient, l'enfant est dans un vide qu'il va devoir combler. Il doit pouvoir prendre le temps de vivre et expérimenter la séparation et les conditions de l'accueil doivent en tenir compte. Certains enfants vont se cramponner à l'adulte, c'est-à-dire à la représentation du parent, d'autres à un lieu : c'est l'empreinte du parent qu'ils recherchent.

• Si le fonctionnement de l'école n'autorise pas cet espace à l'enfant, une part de sa vie psychique peut être niée au profit de son adaptation et plus tard dans le vécu scolaire, le désinvestissement peut apparaître. (Par exemple exhorter un enfant à cesser de pleurer peut l'inhiber totalement. Il peut ravaler ses larmes et ne plus rien manifester). Essentiel de faire la nuance entre « obliger l'enfant à » et « permettre à l'enfant de ».

• Ne pas perdre de vue que les failles des toutes premières années restent les plus difficiles à colmater et qu'au cours du développement affectif les périodes de transition sont comparables à des crises puisqu'elles provoquent du désarroi, de l'inquiétude, voire de l'angoisse. L'accueil en maternelle doit donc favoriser la mise en confiance de l'enfant et sa famille car sa première expérience de l'école, l'enfant la modifiera peut-être, mais il ne la changera pas.

(…)

Faire une place à la famille

Une attention particulière doit être accordée à la relation à établir avec les parents : relation de confiance de respect et surtout de collaboration active pour éviter tout conflit d'appartenance de l'enfant.
•Solliciter la compétence de la famille concernant son enfant, sans la mettre en doute à priori : par ex à propos d'un enfant qui montre des signes de fatigue.
Ne pas dire : « est-ce que vous couchez bien votre enfant à 8 heures? »
Mais plutôt « j'ai remarqué que votre enfant est rapidement fatigué le matin, Qu'en pensez-vous ? »

•Etablir une collaboration sans ingérence de l'école dans l'espace familial du maternage (les injonctions intempestives sur l'alimentation, le sommeil, la propreté, la tenue vestimentaire, le mode de vie de la famille ne relèvent pas de l'expertise pédagogique. Des tiers extérieurs existent pour ces conseils, qui n'occupent pas auprès de l'enfant la place de l'enseignant).

•L'école s'approprie les apprentissages scolaires en rendant la culture de l'école accessible aux familles (l'enseignant informe la famille, s'assure de sa bonne compréhension du dispositif mis en place, de sa confiance pour éviter toute ingérence de la famille sur les programmes ou les choix pédagogiques).

Accompagner la famille

• Pourquoi la première scolarisation est un moment éprouvant pour la famille ?
• Il faut être assez fort pour accepter le regard social posé sur son enfant. Il est seul de son espèce dans la famille, ils sont tout un groupe à l'école, on va les comparer les uns aux autres (je l'ai bien fait ou mal fait, bien éduqué ou mal éduqué, j'ai réussi ou échoué ?).
• Il faut être assez sûr de soi pour accepter que quelqu'un d'autre lui transmette des habitudes, des savoir-faire, des connaissances qui vont le transformer, peut-être l'éloigner de soi ?
• Il faut être assez confiant pour le laisser seul à la merci de tous les dangers sans que je sois là pour intervenir …confiant dans l'autre : est-ce qu'il saura veiller sur mon enfant…confiant en soi : est-ce que je lui ai bien appris tout ce qu'il doit savoir pour être sans moi ?
• Accompagner la famille pour sécuriser l'enfant :
- La famille doit avoir un espace institutionnel pour échanger: rencontre, entretien institué, pas impromptu, pas entre deux portes…pour parler de son enfant, exprimer ses craintes ou ses incompréhensions.
- La famille doit être sollicitée, sur ses compétences, ses savoirs-faire et sa culture d'origine. Apporter sa contribution à la culture de l'école la confortera dans son rôle et sécurisera l'enfant.

(…)

Préconisations pour l'accueil à l'école du très jeune enfant

Avoir une connaissance des comportements, des besoins physiologiques et éducatifs du jeune enfant, ne suffit pas. Il est essentiel de prendre en compte les aspects émotionnels, relationnels et symboliques qui entrent en jeu au moment de la première scolarisation.

(…)

Concernant plus directement l'accueil de l'enfant, il serait inadapté de projeter les attitudes forgées à travers la scolarisation des 1/4 ans sur les 2/3 ans.

• La transition entre le maternage familial et les exigences scolaires devient un impératif, avec un déroulement dans le temps.

• L'enfant a besoin de retrouver à l'école un ancrage fort à l'adulte du même type que celui qu'il trouve en famille (nécessité d'une relation personnalisée, durable, ritualisée avec un à deux adultes référents tout au plus).

• L'enfant a besoin de s'appuyer sur ses repères connus (réfléchir aux modalités d'accompagnement de l'enfant par le parent, possibilité du recours à un objet transitionnel s'il existe…).

• L'enfant a besoin de poser de nouveaux repères (nécessité d'attribuer à l'enfant des lieux qui lui sont personnellement dédiés à l'intérieur de la classe, à portée de regard et faciles d'accès : casier, ou autre).

•Pour le jeune enfant, le collectif d'emblée pourrait constituer une violence symbolique extrême. Nécessité d'accueillir l'enfant d'abord, en le nommant, de lui assurer une guidance la plus individualisée possible avec une large possibilité d'activités individuelles et un accès au grand collectif très progressif.

(…)

Lait et collation à l'école

Enfance et famille

Article rédigé par Nicolas Debucquet
Directeur de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, ville de Cholet - Site : www.weka.fr

Des communes, achètent et distribuent encore du lait aux écoles maternelles, tant publiques que privées depuis de nombreuses années. Dans le contexte actuel de lutte contre l'obésité infantile, elles poursuivent une politique active d'éducation nutritionnelle et s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité de maintenir cette prestation.

Même si la loi de modernisation de l'agriculture rend obligatoire le respect de règles nutritionnelles sur le temps de la restauration, les communes doivent aussi se pencher sur les autres repas ou collations pris au sein de l'école sur une journée.

Panorama

Après un premier rapport du comité nutrition de la Société Française de Pédiatrie (SFP) en janvier 2003, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) dénonce à son tour les méfaits de la collation de 10 h à l'école dans les avis du 23 janvier 2004. Elle remet en cause sa composition et son utilité. En effet, 93 % des enfants de 3 à 5 ans prennent un petit-déjeuner et les enquêtes alimentaires ne montrent pas de déficiences calciques dans cette tranche d'âge. De plus, face au contexte de l'augmentation de l'obésité infantile, la multiplication des prises alimentaires n'est pas souhaitable. Ces deux avis recommandent la suppression de toute collation, tout en laissant la possibilité de proposer aux seuls enfants concernés un petit-déjeuner équilibré à base de lait demi-écrémé dès l'arrivée à l'école.

1. Un bref retour sur l'histoire de la collation de 10 h à l'école

Après la seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Pierre Mendès France instaure en 1954 la distribution gratuite de lait dans les écoles pour pallier la malnutrition mais également pour favoriser la consommation de lait chez les enfants. En 1976, l'aide financière à la distribution du lait dans les écoles est une action communautaire qui offre ainsi des débouchés aux excédents de la production laitière. Cette décision politique est rapidement adoptée par les enseignants qui y voient un outil éducatif et social. Mais au fil du temps, cette distribution de lait s'est accompagnée dans nombre d'établissements, d'une consommation de boissons et d'aliments à forte densité énergétique (riches en sucres et en graisses) : sodas, biscuits, gâteaux, céréales, viennoiseries… Par conséquent, le rituel de la distribution de lait à 10 h s'apparente à un cinquième repas. Et les pédiatres dénoncent justement « cet apport alimentaire superflu et inadapté » qui pose un réel problème de santé publique puisque 16 % des enfants en âge scolaire sont atteints de surpoids ou d'obésité.

2. Les arguments des pédiatres et de l'AFSSA

Selon l'avis du 23 janvier 2004 rendu par l'AFSSA, la collation de 10 h à l'école maternelle n'est plus justifiée et les experts, nutritionnistes et pédiatres, recommandent de la supprimer. En effet, elle augmente les apports caloriques journaliers de ceux qui prennent un petit déjeuner, perturbe le bon rythme alimentaire et favorise le grignotage. Cet avis s'inscrit dans le contexte du Programme national Nutrition Santé (PNSS) qui lutte contre l'obésité infantile. La collation, institutionnalisée

dans les écoles maternelles, participe au conditionnement des comportements alimentaires. Et donner une prise alimentaire supplémentaire aux enfants revient à leur dire « mange, même si tu n'as pas faim ».

Ainsi pour le Docteur Ambroise Martin, directeur de l'évaluation des risques nutritionnels et sanitaires à l'AFSSA, c'est un contre-message nutritionnel qui invite les enfants à ne plus porter attention aux signaux internes de la faim et de la satiété. Et ce message est d'autant plus problématique qu'il est diffusé par l'école, censée avoir un rôle éducatif auprès des enfants.

La collation offerte à l'ensemble des écoliers pour répondre aux besoins de moins de 10 % des élèves qui n'ont pas pris de petit-déjeuner n'est pas adaptée. Ainsi, les experts en nutrition se sont accordés sur le fait que la collation matinale à l'école ne doit être ni systématique, ni obligatoire. Elle doit viser à pallier des apports insuffisants et non pas à augmenter l'ingestion calorique au-delà des apports nutritionnels recommandés (ANC).

Dans le cadre familial, les enfants prennent rarement une collation matinale. Donc, l'AFSSA dénonce le risque que la collation de 10 h à l'école finisse par inciter les parents à supprimer le petit-déjeuner à leurs enfants. Or, la famille est le lieu pour l'apprentissage alimentaire et nutritionnel, l'école un complément pour les situations particulières.

3. Les repères de consommation du PNNS

L'un des objectifs du PNNS est l'augmentation de la consommation de calcium afin de réduire de 25 % la proportion de la population ayant des apports calciques inférieurs aux recommandations. Donc le PNNS recommande aux enfants et aux adolescents la consommation de trois à quatre produits laitiers par jour selon la taille et la richesse en calcium de la portion.

D'après l'étude des Comportements et consommations alimentaires en France (CCAF) de 2007, seuls 3 enfants sur 10 en moyenne suivent ces recommandations soit 42 % des enfants de 3 à 5 ans, 31 % des 6 à 8 ans, 24 % des 9 à 11 ans, 18 % des adolescents des 12 à 14 ans et 12 % des 15 à 24 ans.

Selon l'Étude nationale nutrition santé (ENNS) de 2006, ils seraient 43 % à avoir des apports conformes à ces recommandations. Et les pourcentages d'enfants en adéquation avec le repère de consommation de produits laitiers diminuent avec l'âge notamment chez les filles : 72 % des filles de 15 à 17 ans n'atteignent pas le repère et 44 % d'entre elles peuvent être considérées comme de très faibles consommatrices avec moins d'une portion et demie de produits laitiers par jour. De plus, l'étude individuelle nationale des Consommations alimentaires 2 (INCA 2) de 2006-2007, montre par ailleurs une baisse importante de consommation de lait, moins 16 % chez les enfants et les adolescents entre 1997 et 2007. Les besoins en calcium sont généralement couverts chez les jeunes enfants qui consomment des produits laitiers à chaque repas. En revanche, la situation est préoccupante pour bon nombre d'adolescents et surtout d'adolescentes.

4. Les recommandations du ministère de l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale a émis dans la circulaire de mars 2004, des recommandations s'appuyant sur l'avis de l'AFSSA : « la collation n'est justifiée par aucun argument nutritionnel et aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à la modification des rythmes alimentaires de l'enfant… ».

Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants et des parents qui peuvent entrainer des contraintes diverses, ces recommandations laissent aux enseignants une marge d'interprétation afin de s'adapter à des situations spécifiques. Ainsi, il peut être envisagé de proposer aux élèves qui n'auraient pas pris de petit-déjeuner à la maison, une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, au minimum plus de deux heures avant le déjeuner. Les boissons ou aliments proposés aux élèves à leur arrivée doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les purs jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées en évitant les produits à forte densité énergétique (biscuits, viennoiseries, céréales sucrées, …). Pour les parents, il est inutile de remplir les poches ou le cartable de leurs enfants de nourriture alors que leurs besoins nutritionnels journaliers sont couverts avec un bon petit déjeuner, un déjeuner souvent pris à la cantine, un goûter après la classe et un dîner. Et les enseignants doivent être vigilants aux prises alimentaires lors des récréations.

5. La résistance de la collation dans le monde enseignant

Malgré les recommandations formulées par le MEN, dans nombres d'écoles maternelles, la collation de 10 h résiste à l'avis de l'AFSSA pour des raisons diverses, propres à chaque équipe enseignante. Les principales causes évoquées sont :

- l'argument pédagogique selon lequel la collation est un temps fort pour l'éducation des enfants ;
- l'hypoglycémie en fin de matinée responsable d'une baisse de la performance scolaire ;
- la compensation par l'école des carences parentales en l'occurrence l'absence de petit-déjeuner et/ou de lait ;
- les difficultés de mise en place d'un petit-déjeuner pour les seuls enfants qui n'en auraient pas pris à la maison ;
- la position du comité scientifique d'Amalthée, organisme de promotion du lait à l'école, qui préconise également la distribution de lait à l'arrivée des enfants à l'école.

Le lait dans les écoles aujourd'hui

Il est difficile d'avoir une vue globale sur le territoire national, notamment dans les petites communes. Au regard d'une brève étude comparative, bon nombre de grandes et moyennes villes se sont déjà interrogées. Trois hypothèses sont ainsi envisageables :

– soit le maintien de la situation actuelle,
– soit une suppression totale,
– soit une distribution ciblée et individualisée, comme à la Roche-sur-Yon et à Redon.

Dans la dernière hypothèse, la distribution du lait peut être maintenue mais uniquement pour les enfants qui ne prennent pas de petit-déjeuner le matin à la maison ou à la garderie, pour ceux qui ont un petit-déjeuner déséquilibré (sans laitage) et pour ceux qui fréquentent une école en ZUSZEP-REP. Dans cette situation, il est préférable de proposer le lait à l'arrivée des élèves en classe entre 8 h 35 et 9 h 05. Un horaire trop proche du déjeuner, c'est-à-dire à moins de 2 h, a l'inconvénient de couper l'appétit des enfants. Cette distribution de lait ciblée et individualisée permet une éducation à la santé et à la nutrition, favorise aussi le développement de bonnes habitudes alimentaires mais est plus difficile à organiser sur le terrain.

À Cholet, afin de faire son choix parmi les 3 hypothèses, la ville a mis en place un groupe de réflexion, composé de l'adjoint à l'Enseignement et des conseillers municipaux intéressés par la question de l'alimentation, de la Direction générale et de la Direction de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, des Inspecteurs d'Éducation nationale et d'un médecin scolaire.

À la suite de cette réflexion, la décision a été prise de supprimer le lait dans les écoles en conservant la possibilité pour les enseignants d'effectuer une distribution ciblée et individualisée. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, et au regard d'une réflexion qui n'avait pu aboutir quatre années auparavant, il y a eu cette fois-ci très peu d'observations et de remarques de la communauté éducative. Après une année scolaire, seuls trois enseignants continuent à distribuer du lait.